

Compte Rendu

Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries



Sur convocation Le Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries s'est réuni le Mercredi 11 Mars 2020 à 14h00 au Gîte Les Ecuries de Saint-Pierre de LAMPS – 36110 VINEUIL, pour débattre des points mis à l'ordre du jour.

Présents : Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Jean RUAULT, Georges JEGOU, Jean-Louis PIGNOT, Annie GARNIER , Laurent GANGLOFF, Monique PETIT , Serge BUCHARD, Eliane IMBERT , Robert PAGES , Claude LELIEVRE , Henri-Pierre GAUTIER , Yves LEBRAS, Yolande BERZOSA.

Excusés avec pouvoirs : Jean-Pierre ROUSSEL, pouvoir à Annie GARNIER, Jean-Paul BASSET, pouvoir à Jean RUAULT.

Excusés : Edmond-Louis SIMONEAU, Michel DEVOT, Michel MELLA, Marie-Claire PENNENGUER, Philippe HALTERMANN, Alain SURET, Gérard PELLEGRINI, Daniel BERTHELOT,

La Présidente Solange MOREAU déclare l'ouverture de la réunion et remercie les membres du bureau qui ont fait le déplacement, malgré les informations sur le coronavirus qui sévit en France. Vu l'ordre du jour, elle demande des interventions nettes et précises. Elle espère que chacun prendra ses marques et appréciera le nouveau gîte.

Minute de silence en mémoire des malades et disparus, proches, parents, amis.

Annie fait le pointage des présents

*** Compte rendu du 16 Octobre 2019** : Annie a énoncé les modifications apportées à la demande de Michel DEVOT, tous ont été destinataires. Claude LELIEVRE précise qu'il avait envoyé un message à Jean-Pierre, secrétaire pour lui signaler qu'il était noté excusé alors qu'il était présent.... Jean-Louis, suite à un message envoyé à Jean-Pierre demande que l'orthographe de « GERZAT » de l'union des confréries d'Auvergne corrigée soit maintenue .Après en avoir pris acte

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

*** Point sur les cotisations** : 199 cotisations – 172 venant de Groupements - 27 venant des indépendants dont 11 nouvelles 8 pour les groupements et 3 pour les indépendants.

Un appel de cotisation a été envoyé le 8 Mars aux 49 confréries indépendantes qui avaient cotisé en 2019

Rappel : 292 cotisations en 2019 – (224 venant des groupements et 68 venant des indépendants) la 199^{ème} avait été reçue le 11 avril 2019. (objectif 300)

Représentants : le 9 Mars 2020, 24 administrateurs remplissent les conditions pour siéger au Conseil d'Administration si leur confrérie est à jour de sa cotisation 2020 :

1 Administrateur indépendant : Basse Normandie

8 Groupements cotisent en leur nom propre

Henri-Pierre aurait aimé recevoir la liste exacte des Représentants qui peuvent siéger au Conseil d'Administration. La demande avait été faite à Jean-Pierre afin d'éviter d'envoyer des invitations à ceux qui ne remplissent pas les conditions. Un document sera envoyé à chaque région pour mettre à jour la liste des représentants pouvant siéger au conseil d'administration, il sera signé par le Président.

* Jean-Louis – Union des Confréries d'Auvergne anticipe le paiement des confréries. La cotisation du CFC est prise sur le montant de la cotisation demandée.

Un appel de cotisation devrait être envoyé fin d'année 2020 pour pouvoir encaisser les cotisations début 2021, ce qui permettra de remettre, en début d'année, à chaque groupement, les cartes individuelles, nominatives

Statut : Etre à jour de cotisation au moins 1 mois avant la date du CA qui se tient avant l'AG.

Confréries indépendantes :

Ex : Basse Normandie qui a atteint le seuil de 6 confréries indépendantes, Henri-Pierre propose d'envoyer un courrier pour qu'elles désignent un représentant.... De même pour Poitou-Charentes

Les comptes – Bilan à ce jour :

* Les frais de déplacement pour le C.A. se montent à 1 349,76 contre 2454,10 prévus en 2020 avec 50 % du péage. Les dépenses totales liées aux réunions hors A.G. 2 699.00 euros avec 100 % du péage.

_Henri-Pierre propose une modification des frais de déplacements qui sont actuellement : Voiture Routière diesel, 1,5€ l – itinéraire conseillé par Michelin pour les Kms et 50% du péage. Le Conseil Français propose le remboursement de 100 % des frais de péage. En ce qui concerne les missions, le remboursement de 20 euros pour les repas passe à 25 euros, les réservations d'hôtel reste à 50 euros.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité avec application immédiate.

- Le bilan 2019 présente un excédent de 447,49 euros que nous proposons d'ajouter au report. Accepté à l'unanimité

Points Adoptés à l'unanimité.

Info : Une convocation avait été envoyée à Mr de LUCA. Un échange de mail a été fait avec Jean-Pierre, la cotisation n'ayant pas été réglée. Une réponse sera faite au dernier mail houleux de Mr de LUCA. Solange a reçu l'invitation à leur AG qui se tient à Blois, le 28 Mars prochain, ainsi que l'appel de cotisation. 55 euros pour l'ambassade et 20 euros pour le CFC. Cela voudrait dire que l'ambassade ne veut plus cotiser, les confréries qui régleront leur cotisation seront considérées comme indépendantes.

Congrès National du Conseil Français des Confréries.

Elle devrait être organisée les 1^{er} et 2 Mai 2020 par la Grappe Yerroise à Yerres dans l'Essonne. La situation actuelle due au virus, et l'absence de Messieurs MELLA et DEVOT ne permettent pas d'avancer sur le sujet.

Assises Nationales à Strasbourg – Centre ville en mouvement – 9 et 10 Juin 2020

Solange demande à Laurent, à titre exceptionnel de prendre la parole car il avait eu des contacts avec Mr Pierre CREUSET, directeur responsable des partenaires et du développement, pour les assises Nationales de Strasbourg. Et président de l'association « Centre ville en mouvements ». Solange a également rencontré monsieur CREUSET à l'AG de Cocorico. Le but de cette association est de dynamiser les centres villes. Elle travaille sur la désertification des centres villes qui semble inexorable.

Pour Laurent, une organisation est déjà en place avec quelques confréries d'Alsace le 9 Juin 2020. Les organisateurs souhaitent élargir le nombre de confréries participantes.....

Nadine Lhopital travaille essentiellement sur des circuits touristiques, pour 2021, sur les routes des terroirs, avec de nombreux sponsors. A suivre

Congrès 2021 à Alençon les 24 et 25 Avril 2021

Claude LELIEVRE avec un groupe de 7/8 personnes travaillent sur le projet.

Les confréries qui le souhaitent pourraient présenter leurs produits.

Il prévoit : l'intervention de chefs cuisiniers, pour un déjeuner dînatoire le midi

La découverte d'Alençon, avec la possibilité de visiter le musée de la dentelle, la maison natale de Sainte-Thérèse, voir même la visite d'autres sites avec visites guidées et déplacement en bus.

Il nous donnera plus de détails lors de la prochaine réunion, il reste à prévoir la participation des régions... qui ?....comment ?

Il serait souhaitable que chaque région informe, dès que possible, Claude de sa participation. C'est important pour mettre en place l'organisation.

Solange informe les représentants de la demande de 251 euros de participation pour le congrès du 1^{er} et 2 mai. à Yerres. Les représentants, au vu du bilan ont confirmé le fait qu'une aide ne pouvait être envisagée que sur un bilan définitif.

SACEM : Un invitation de 60 euros pour la déclaration prix du repas mettre 40 euros et frais annexes 20 euros.

Roll Up : Sur la proposition d'Edmond-Louis lors de la dernière réunion, l'achat d'un Roll Up était à l'ordre du jour. Il en serait remis un à chaque groupement pour représenter symboliquement la présence du Conseil Français lors des manifestations et salons.

Henri-Pierre propose :

Achat éventuel de 10 exemplaires, pour un coût d environ 750 euros TTC + maquette

A titre indicatif : un Roll Up 85 x 200 – 61,66 euros HT soit 75 euros TTC

Serge a envoyé à tous la maquette, il a été remarqué que les lettres du texte sont un peu petites et les personnages au bas de la maquette pourraient être réduits. Serge se charge de voir le sujet.

Jean s'étonne : qui va lire ça ???

Jean fait remarquer que les « Roll Up » pourraient servir pour les manifestations et salons et que pour les chapitres, on pourrait prévoir des flyers mentionnant tous les avantages du C.F.C.

Dimensions, qualité à étudier et à voir lors de la prochaine réunion.

C'est le groupement qui gèrera dans sa région.

Croisières 2020 : Solange nous parle de la croisière aux Antilles, il faut aimer la mer. Tout est bien organisé, c'est l'endroit idéal pour rencontrer d'autres confréries et faire connaissance dans une autre ambiance que lors des chapitres. Le souhait de Mr Baillot est de voir un plus grand nombre de confréries participer. Une soirée a été organisée pour la présentation de 29 confréries. Pour Solange, un seul regret ... quand tous ont enlevé leurs tenues, après on ne se reconnaît pas. La soirée du Commandant n'ayant pas été bien annoncée, Solange n'y a pas assisté mais au vu des photos le lendemain, elle n'a eu aucun regret et déplore le manque d'efforts des participants dans leurs tenues. C'est malgré tout, une expérience à vivre.

Questions diverses : Eliane nous parle d'un dossier de Bruno Carmé, de l'Ambassade de la Nouvelle Aquitaine pour un projet de reconnaissance du repas gastronomique à l'Unesco.

Le conseil français n'en a pas eu connaissance... Il pourrait participer à cette étude tout en laissant le privilège à l'Ambassade de mener à bien ce projet, sachant que le repas des confréries est déjà reconnu.

Dossier en cours A suivre

Annie a demandé à être également destinataire de tout courriel qui est adressé au secrétariat du Conseil Français. Garni.980@orange.fr

Solange a fait, pour les réunions après Chamblay, une recherche rapport, qualité, espace pour repas et réunions en tenant compte de la situation géographique et surtout du prix . Formule qui convient à tous pour les réunions futures. Merci à elle.

Prochaine réunion Bureau 3 Juin 2020 et C.A. le 4 Juin 2020 au gîte les Ecuries à Saint-Pierre de Lamps - 36110.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries en date du 11 Mars 2020 au Gîte de à Saint-Pierre de Lamps (36110), doivent être sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du Bureau.

Solange MOREAU
Présidente

P/ Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire
Annie GARNIER , Secrétaire-adjointe